



**ANNEXE I LETTRE AUX ACTIONNAIRES DETENANT LEURS ACTIONS VIA EUROCLEAR
FRANCE SA**

Date le 17 avril 2009

Objet GEMALTO N.V. - Assemblée Générale Ordinaire - le 20 Mai 2009

Réf. Lettre aux actionnaires

Cher actionnaire,

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de GEMALTO N.V. ("la Société") se déroulera le mercredi 20 mai 2009 au Sheraton, Aéroport d'Amsterdam, Hôtel et centre de Conférence, Aéroport Schiphol Boulevard 101, Pays-Bas à 10 heures.

L'accueil des actionnaires aura lieu entre 9 heures et 9 heures 45.

L'ordre du jour de cette Assemblée inclut:

1. Ouverture de l'Assemblée et annonces
2. Présentation du Rapport Annuel 2008
3. Approbation des comptes annuels 2008 (*résolution*)
4. Politique de Dividendes et affectation du résultat 2008
5. Quitus aux membres du Conseil d'administration pour le bon accomplissement de leur mission au titre de l'exercice clos
 - a. Quitus au Directeur Général pour le bon accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clos (*résolution*)
 - b. Quitus aux membres non dirigeants du Conseil d'administration pour le bon accomplissement de leur mission au titre de l'exercice clos (*résolution*)
6. Nomination et renouvellement des membres du Conseil d'administration
 - a. Nomination de Monsieur Buford Alexander jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de 2013 (*résolution*)
 - b. Renouvellement du mandat de Monsieur Kent Aktinson jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de 2013 (*résolution*)
 - c. Renouvellement du mandat de Monsieur David Bonderman jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de 2013 (*résolution*)
 - d. Renouvellement du mandat de Monsieur Johannes Fritz jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de 2012 (*résolution*)
 - e. Renouvellement du mandat de Monsieur John Ormerod jusqu'à l'Assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de 2013 (*résolution*)
7. Renouvellement de l'autorisation conférée au Conseil d'administration en vue du rachat d'actions propres (*résolution*)
8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2009 (*résolution*)

Gemalto N.V. – Barbara Strozilaan 382 1083 HN AMSTERDAM The Netherlands
Phone: +31 20 56 20 680 Fax: +31 20 56 20 686
www.gemalto.com

9. Questions diverses
10. Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour complet, comprenant les notes explicatives et la copie du Rapport annuel 2008 (incluant les comptes annuels 2008) ainsi que les informations relatives aux personnes dont la nomination ou le renouvellement est proposé au Conseil d'administration, sont disponibles gratuitement au siège de la Société (Barbara Strozzi laan 382 ,1083 HN Amsterdam, Pays-Bas), ainsi qu'auprès de Gemalto International S.A.S. (6 rue de la Verrerie, 92190 Meudon, France) et seront publiés sur le site Internet de la Société (www.gemalto.com).

L'ensemble des actionnaires de Gemalto est invité à assister à l'Assemblée générale ordinaire. Une publication annonçant : la place, la date et l'heure de l'Assemblée, l'agenda, ainsi que la procédure pour s'enregistrer et voter à l'Assemblée a été publiée dans les journaux français et néerlandais le 17 avril 2009.

Vous possédez des actions via Euroclear France S.A., et ces actions sont enregistrées dans le registre de Netherlands Management Company B.V. au nom de Euroclear France S.A..

Le Conseil d'administration a décidé que seules les personnes autorisées à assister et voter à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires seront celles qui seront enregistrées comme ayant ces droits au 27 avril 2009 (date d'inscription – "Record date") sur un registre dédié à cet effet par le Conseil d'administration, sans tenir compte du fait qu'à la date de l'Assemblée générale ordinaire elles puissent être actionnaires.

Ceci signifie que vous devez détenir vos actions à la date du 27 avril 2009 « Record date », pour pouvoir assister et voter à l'Assemblée, mais cela ne signifie pas que vos actions sont bloquées de la date du « Record date » jusqu'à la date de l'Assemblée générale ordinaire.

Assistance à l'Assemblée et vote en personne

Si vous souhaitez assister à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou qu'une personne mandatée à cet effet y assiste pour vous et y exercer votre droit de vote, vous êtes tenu de compléter **l'annexe II (la demande de procuration)** afin d'obtenir une procuration délivrée par Euroclear France S.A..

Nomination d'un représentant

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, mais souhaitez nommer un représentant afin d'assister à l'Assemblée et voter en votre nom et place, vous devez compléter **l'annexe II (la demande de procuration)** afin d'obtenir une procuration d'Euroclear France SA.

Instructions de vote

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée générale ordinaire, mais souhaitez donner vos instructions de vote à Euroclear afin qu'il puisse voter en votre nom et place, vous devez compléter l'annexe III (**formulaire d'instructions de vote**)

Vous devez contacter votre intermédiaire financier afin de recevoir l'annexe II (la demande de procuration)

Gemalto N.V. – Barbara Strozzi laan 382 1083 HN AMSTERDAM The Netherlands
Phone: +31 20 56 20 680 Fax: +31 20 56 20 686
www.gemalto.com

Gemalto N.V. has its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands
Registered with the trade register in Amsterdam, the Netherlands under no 27 25 50 26
Fiscal registration no NL 811 547 528

et l'annexe III (formulaire d'instructions de vote) ou vous rendre sur le site internet de Gemalto (www.gemalto.com/investors).

L'annexe II et III doivent être reçues par votre intermédiaire financier le 15 mai 2009, au plus tard.

Transfert d'actions au nominatif

Vous pouvez transférer vos actions au nominatif afin d'être enregistré directement dans le registre des actionnaires de Gemalto. Si vous souhaitez procéder ainsi vous devez contacter NMC.

NMC est en charge de la coordination de la procédure de transfert des actions et sera la société à contacter pour toutes questions relatives à la procédure de vote.

Nous vous remercions pour votre attention en la matière.

Nous vous prions d'agréer, cher actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Gemalto N.V.

Netherlands Management Company B.V. ("NMC")

Teneur de registre

Parnassustoren, Locatellikade 1, 1076 AZ Amsterdam, Pays Bas

(tél.+31 20 57 571 24, fax +31 20 420 61 90).

Email : registrar.and.shareholder.services@tmf-groupe.com

Les personnes à contacter sont Madame Saskia Engel (qui parle l'anglais) ou Madame Juliette Hunt (qui parle le français).

Gemalto N.V. – Barbara Strozilaan 382 1083 HN AMSTERDAM The Netherlands

Phone: +31 20 56 20 680 Fax: +31 20 56 20 686

www.gemalto.com

Gemalto N.V. has its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands
Registered with the trade register in Amsterdam, the Netherlands under no 27 25 50 26
Fiscal registration no NL 811 547 528